



Règlement des jeux de ballon dans la cour

publié le 08/10/2021

Suite à un accident grave survenu dans la cour du collège pendant la pause méridienne, nous tenons à rappeler aux élèves les règles des jeux de ballon dans l'établissement :

- **Ceux-ci sont autorisés sur des zones délimitées de la cour. (Terrain de basket, espace de la pelouse)**
- **Les ballons de rugby sont interdits.**
- **Les tirs au pied avec les ballons sont également interdits.**
- **De même, bien évidemment, tout lancer de projectile est potentiellement dangereux et non autorisé.**

Nous comptons sur votre coopération pour que les temps de récréation et de détente soient profitables pour nos jeunes tout en les protégeant et les sécurisant.

L'équipe de direction.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.